

Madame Van Begin-Karler
Rue de l'Herbage, 4
5.100 - Jambes.

Madame,

Objet : Assemblée Générale du 19 septembre 2024 – PV – appel de provisions et solde actuel.

Je vous fais parvenir le PV de l'AGO du 19 septembre 2024. Les appels trimestriels de provisions réservées générales décidés par l'AGO du 11/7/2024 sont fixés à 1,0/10.000^{ème} et s'établissent concernant les lots I4,g10,c2 représentant une quotité de 464 /10.000^{ème} comme suit :

15/08/24	364	464,00-€	✓	15/02/25	464,00 €	✓	15/08/25	✓	464,00 €	✓
15/11/24		464,00 €	✓	15/05/25	464,00 €	✓	15/11/25	✓	464,00 €	✓

Par ailleurs, votre solde actuel s'établit à -273,52 €. Le montant précité est à déduire de vos provisions futures.

L'assemblée a également décidé d'un appel supplémentaire de 2784,00 € appelé à première demande du syndic ou d'un montant à déterminer par le syndic et le conseil au titre de capital autorisé. Les frais de mise en demeure de payer sont confirmés à 50 euros.

Je vous prie de croire, Madame, à l'expression de mes sentiments les meilleurs.

F. Lemaire.

ACP Résidence "L'Amarelle"

Procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire du 19 septembre 2024.

Sont présents et représentés, 17 sur 27 propriétaires totalisant 6.286/9.983^{ème}. La séance est ouverte à 18 heures 05. Les convocations ont été adressées dans les formes et délais prévus, les conditions de quorum des présences requises sont atteintes de sorte que l'Assemblée Générale est valablement constituée et peut délibérer sur les points repris à l'ordre du jour.

L'Assemblée, à l'unanimité, adopte les dispositions et principes suivants:

A.- Affaires courantes – gestion usuelle.

1. Compte rendu de l'année.

L'année s'est déroulée comme attendu, aucun imprévu n'a marqué l'exercice. Approuve les courriers à B3 et C2.

2. Approbation des comptes – décharge.

Les comptes transmis lors de la convocation ainsi que le rapport établi informant de la conformité et de l'exactitude des comptes dressés par le syndic avec la situation réelle, effective et exacte de la copropriété, approbation des précités et décharge aux syndic, conseil et commissaires sont données sans réserves aux organes pour leur mandat et gestion.

3. Appel de fonds – capital autorisé – conservation et préservation.

Le fonctionnement normal, hors imprévus est attendu pour l'exercice en cours. Les appels sont fixés à 1 euro par 1.000^{ème} par trimestre à verser pour les 15/8, 15/11/2024 et 15/2, 15/5, 15/8 et 15/11/2025. Le mécanisme de capital autorisé dont les modalités demeurent inchangées par rapport aux exercices antérieurs (délégation au conseil pour apprécier le niveau et les modalités d'appel en concertation avec le syndic) est maintenu et reconduit et fixé à 60.000 euros et est exigible dès-à-présent. La conservation et la préservation constituent un principe cardinal de la copropriété et de ses organes.

4. Organes – démissions – renouvellement.

Le conseil est reconduit jusqu'à la prochaine assemblée générale ordinaire et est composé de A1, B2, I4, E3 et G3. Le syndic assure son mandat de 3 ans, conformément à la loi et aux décisions d'Assemblées générales.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 18 h 40. Lecture et signature est faite par 6.286/6.286^{ème}.

Le Comité de rédaction

Monsieur et Madame Van Begin-Karler
Rue de l'Herbage, 4
5.100 - Jambes.

Madame, Monsieur,

Objet : Assemblée Générale du 15 septembre 2022 – PV – appel de provisions et solde actuel.

Je vous fais parvenir le PV de l'AGO du 15 septembre 2022. Les appels trimestriels de provisions réservées générales décidés par l'AGO du 15/9/2022 sont fixés à 1,0/10.000ème et s'établissent concernant les lots I4,g10,c2 représentant une quotité de 464 /10.000ème comme suit :

15/08/22 ✓	464,00 €	14/2/23 15/02/23 ✓	464,00 €	14/8/23 15/08/23 ✓	464,00 €
14/11/22 15/11/22 ✓	464,00 €	12/5/23 15/05/23 ✓	464,00 €	15/11/23	464,00 €

Par ailleurs, votre solde actuel s'établit à 464,00 €. **Le montant précité est à verser au Compte n° 068-2331128-51 - IBAN BE75 0682 3311 2851 - BIC GKCCBEBB de l'ACP Résidence l'Amarelle dès réception de la présente.**

L'assemblée a également décidé d'un appel supplémentaire de 928,00 € appelé à première demande du syndic ou d'un montant à déterminer par le syndic et le conseil au titre de capital autorisé. Les frais de mise en demeure de payer sont confirmés à 50 euros.

Je vous prie de croire, Madame, Monsieur, à l'expression de mes sentiments les meilleurs.

F. Lemaire.

ACP Résidence "L'Amarelle"

Procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire du 15 septembre 2022.

Sont présents et représentés, 23 sur 27 propriétaires totalisant 8.534/9.983^{ème}. La séance est ouverte à 19 heures 05. Les convocations ont été adressées dans les formes et délais prévus, les conditions de quorum des présences requises sont atteintes de sorte que l'Assemblée Générale est valablement constituée et peut délibérer sur les points repris à l'ordre du jour.

L'Assemblée Générale, à l'unanimité:

1°) Approbation du PV de l'Assemblée Générale du 20 juillet 2021.

En l'absence de remarques, approuve le procès-verbal.

2°) Situation financière – Rapport aux Comptes - Approbation des comptes de l'exercice 2022 - Décharge.

Entend le rapport financier. Ces données correspondent aux informations reprises dans les comptes transmis aux copropriétaires. Approuve les comptes et la gestion opérée au cours de l'exercice. Donne décharge aux syndic et conseil pour leurs mission et gestion au cours de l'ensemble de leur mandat.

3°) Compte rendu de l'année écoulée

Prend connaissance du compte rendu et de la mise en œuvre des décisions de l'assemblée dernière. Les ascenseurs ont fait l'objet de l'analyse de risque et des modernisations y consécutives sont en cours. L'état des zingueries et des bardages nécessite surveillance. Un budget y est consacré.

4°) Travaux communs – entretien divers.

Aucune dépense particulière n'est envisagée. Le fonctionnement normal de la copropriété doit être envisagé. Certains entretiens sont à noter rives et murs. Sauf imprévus, des prestations d'entretien normal sont programmées. Le bâtiment a son âge et diverses interventions sont à prévoir, renouvellement des zingueries (40.000 euros), remise en peintures des halls intérieur (50.000 euros) et parlophonie (50.000 euros) sans oublier des adaptations technologiques d'ascenseur. Un budget de l'ordre de 200.000 euros n'est pas exclure à moyen terme (3-5 ans), soit 20 euros par 10.000^{ème} ou 7 euros par an. Ces points seront adaptés au plan des réserves

5°) Statuts – aménagements privatifs – impositions communes.

Pour autant que de besoin, il est rappelé que les dispositions statutaires demeurent et restent opposables à tous, propriétaires comme tiers et engagent ces derniers.

6°) Appel de provisions

Fixe les appels trimestriels de provisions réservées générales à 1,00€ par 10000^{ème} au 15/8, 15/11/2022, 15/2, 15/5, 15/8 et 15/11/2023. Les propriétaires après avertissement, se verront adresser une mise en demeure moyennant charge de 50 euros. Les principes de charge de rappel et paiement fractionnés sont confirmés. D2, D3, K4, E2, F2, soit 1.789/8.225^{ème} sont contre, soit 21,75%. La motion est adoptée.

7°) Maintien des dispositifs de délégation et de capital autorisé – compétence et montant.

Marque accord sur les mécanismes adoptés l'an dernier. Confirme la délégation au conseil et la faculté de capital autorisé. Dans ce contexte, elle fixe le **capital autorisé callable à première demande du syndic, exigible dès à présent. Ce capital est fixé à 3 euros par dix-millième** pour parer à une éventuelle grosse intervention, notamment évoqué dans le compte rendu. Délègue au conseil, la possibilité de prendre les décisions importantes et vitales au fonctionnement de la copropriété et de décider d'appel supplémentaire de provisions conformément à l'article 577/8-1 §4 (3.90 §4) et en conformité avec les compétences du syndic coulées à l'article 577/8 §4 3° et 4° notamment (3.89 §5 1° et 2°). D2, D3, K4, E2, F2, soit 1.789/8.225^{ème} sont contre, soit 21,75%. La motion est adoptée.

8°) Conseil de gérance démission et renouvellement

Nomme les titulaires A1, I4, E3, F3 et G1 membres du conseil gérance et de commissaires aux comptes, assurant les affaires courantes. D2, D3, K4, E2, F2, soit 1.789/7.436^{ème} sont contre, soit 24,05%. La motion est adoptée

9°) Démission du syndic – nomination syndic.

Mme Lemaire assure les affaires courantes. D2, D3, K4, E2, F2, soit 1.789/7.436^{ème} sont contre, soit 24,05%. La motion est adoptée.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19 h 40. Lecture et signature est faite par 5.647/5.647^{ème}.

Le Comité de rédaction

Monsieur et Madame Van Begin-Karler
Rue de l'Herbage, 4
5.100 - Jambes.

Madame, Monsieur,

Objet : Assemblée Générale du 20 juillet 2021 – PV – appel de provisions et solde actuel.

Je vous fais parvenir le PV de l'AGO du 20 juillet 2021. Les appels trimestriels de provisions réservées générales décidés par l'AGO du 20/7/2021 sont fixés à 1,0/10.000ème et s'établissent concernant les lots I4,g10,c2 représentant un quotité de 464 /10.000ème comme suit :

15/08/21	404	464,00 €	15/02/22	14/2	464,00 € ✓	15/08/22	5/8	464,00 € ✓
15/11/21		464,00 € ✓	15/05/22	13/5	464,00 € ✓	15/11/21		464,00 € ✓

Par ailleurs, votre solde actuel s'établit à -60,26 €. Le montant précité est à déduire de vos provisions futures.

L'assemblée a également décidé d'un appel supplémentaire de 928,00 € appelé à première demande du syndic ou d'un montant à déterminer par le syndic et le conseil au titre de capital autorisé.

Je vous prie de croire, Madame, Monsieur, à l'expression de mes sentiments les meilleurs.

F. Lemaire.

ACP Résidence "L'Amarelle"

Procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire du 20 juillet 2021.

Sont présents et représentés 17 sur 26 propriétaires totalisant 6.397 /9.983^{ème}. La séance est ouverte à 18 heures 40. Les convocations ont été adressées dans les formes et délais prévus, les conditions de quorum des présences requises sont atteintes de sorte que l'Assemblée Générale est valablement constituée et peut délibérer sur les points repris à l'ordre du jour.

L'Assemblée Générale, à l'unanimité:

1°) Approbation du PV de l'Assemblée Générale du 11 août 2020.

En l'absence de remarques, approuve le procès-verbal.

2°) Situation financière – Rapport aux Comptes - Approbation des comptes de l'exercice 2021 - Décharge.

Entend le rapport financier. Ces données correspondent aux informations reprises dans les comptes transmis en juillet aux copropriétaires et joints à la convocation à la présente assemblée générale. Approuve les comptes et la gestion opérée au cours de l'exercice. Donne décharge aux syndic et conseil pour leurs mission et gestion au cours de l'ensemble de leur mandat.

3°) Compte rendu de l'année écoulée

Prend connaissance du compte rendu et de la mise en œuvre des décisions de l'assemblée dernière. Les ascenseurs vont faire l'objet de l'analyse de risque et des modernisations y consécutives.

4°) Travaux communs – entretien divers.

Aucune dépense particulière n'est envisagée. Le fonctionnement normal de la copropriété doit être envisagé. Sauf imprévus, des prestations d'entretien normal sont programmées. Les ascenseurs doivent faire l'objet d'une analyse comme déjà signalé. Le coût exact n'est pas encore connu en raison des dernières conditions qui pourraient encore être imposées. Le nouvel SETC opérera dès le 1/1/2022.

5°) Appel de provisions

Fixe les appels trimestriels de provisions réservées générales à 1,00€ par 10000^{ème} au 15/8, 15/11/2021, 15/2, 15/5, 15/8 et 15/11/2022. Les propriétaires mauvais payeurs (C2) après avertissement, se verront adresser une mise en demeure moyennant charge de 50 euros. Les principes de charge de rappel et paiement fractionnés sont confirmés.

6°) Maintien des dispositifs de délégation et de capital autorisé – compétence et montant.

Marque accord sur les mécanismes adoptés l'an dernier. Confirme la délégation au conseil et la faculté de capital autorisé.

Vu la nature de la copropriété et au regard des dispositions légales marque accord sur la constitution d'un **capital autorisé appelable à première demande du syndic. Ce capital est fixé à 2 euros par dix-millième.** Cette faculté est prévue dans le cas d'une grosse intervention.

Délègue au conseil, la possibilité de prendre les décisions importantes et vitales au fonctionnement de la copropriété et de ses installations et de décider d'appel supplémentaire de provisions conformément à l'article 577/8-1 §4 et en conformité avec les compétences du syndic coulées à l'article 577/8 §4 3° et 4° notamment.

7°) Conseil de gérance démission et renouvellement

Nomme les titulaires B3, E3, F3 et G1 comme membres du conseil, reprenant les missions du conseil de gérance et de commissaires aux comptes jusqu'à la prochaine AGO du jeudi 15 septembre 2022. La présidence est tournante.

8°) Démission du syndic – nomination syndic.

Reconduit Mme Lemaire comme syndic jusqu'à la prochaine Assemblée Générale Ordinaire du jeudi 15 septembre 2022.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19 h 10. Lecture et signature est faite par 6.397/6.397^{ème}.

F. Lemaire

Etat des paiements et décompte final de l'exercice 2023-2024.

Période du 1^{er} juillet 2023 au 30 juin 2024

Reprise des Appels jusqu'au 15 novembre 2024

Nom: Van Begin

Lots : I4,g10,c2

Quotité : 464/10.000^{ème}

	Date	Appel FR	Emménagement	Divers	Privé	Total
Solde 2023	01/07/23	128,26				128,26 €

	Date	Montant	Total		Date	Montant	Total
Report 2023	01/07/23	128,26	128,26 €				
				Paiements	16/08/23	-464,00	
					01/09/23	-128,26	
Appels 2023	15/08/23	464,00			14/11/23	-464,00	
	15/11/23	464,00			07/12/23	-464,00	
Appels 2024	15/02/24	464,00			15/05/24	-464,00	
	15/05/24	464,00	1856,00				
	15/08/24	464,00					
Non échu au 30/6	15/11/24	464,00	928,00				
		0,00					
		0,00					
		0,00					
		2784,00	5568,00 €				
Emménagements							
			0,00 €	Commentaires			
Divers							
			0,00 €				
Récupération Provisions (en cas de vente)				Commentaires			
Occupation							-1984,26 €
			0,00 €	Voir feuille suivante			
Charges privées	Eau	Electricité		Commentaires			
Consommations	218,44	1,71			Total versé		-1984,26 €
Provisions	466,07	27,60	-273,52 €	Voir feuille suivante			
Total à payer			5422,74 €			Solde exercice	3438,48 €

Le montant de **3438,48 €** représente l'ensemble des appels de provisions à honorer d'ici la fin de la période précitée

Le montant non encore échu s'établit à -3712,00 € de sorte que votre solde actuel se monte à **-273,52 €**.

Le montant de **-273,52 €**, à défaut de vous être reversé sur votre compte n°001-0001115-27/001-1718908-47 dans le mois, est à valoir sur les paiements de vos provisions futures.

F. Lemaire,
Syndic

Evolution des postes de comptes gestion et travaux entre le 1/7/2023 et le 30/06/2024

(les rubriques en caractères italiques et soulignés sont à charge exclusives des propriétaires)

Compte Gestion		Compte Travaux et entretien		Compte Réserve	
solde au 30/06/2023	0,00	solde au 30/06/2023	0,00	solde au 30/06/2023	59111,17
Dépenses	-17738,24	Dépenses	-21641,62	200 Réserves affectées et non	59111,17
1 Frais de gestion et consommables	0,00	100 Frais d'entretien	-7119,04	Utilisations	-47768,73
2 Frais de gestion, consommables	-1440,00	101 Ascenseurs	-10790,98	<u>200 Peinture commune</u>	
3 Frais bureau, imprimés	-1440,00	102 Contrôle ascenseurs	-848,58	<u>201 Peinture privée</u>	
4 Déplacement		103 Clés -serrures		<u>202 Affectation à gestion</u>	
5 Assurance gérance		104 Vidange fosses septiques		<u>203 Affectation à travaux</u>	
6 Téléphone ascenseurs		105 Entretien jardin	-1465,92	<u>204 Affectation à privé</u>	
7 Frais de banque	-530,00	106 Entretien toitures	-937,04	<u>205 Avance à gestion</u>	<u>-47768,73</u>
8 Prémcompte mobilier	-56,16	107 Entretien divers	-403,84	<u>206 Prélèvement Affectation</u>	
9 Rel publics - fleurs		108 Extincteurs Provision		Dotations	47058,97
10 Consommation électricité	-3193,30	<u>109 Réparation dégâts-Provision</u>		210 Participation occupant	
11 Consommation eau	-10238,39	<u>130 Dotation réserve</u>		211 Intérêts débiteurs	
12 Tfs compte privé - récupération eau	8975,40			212 Retenus	7618,14
13 Tfs compte privé - récupération élec	429,32	120 Entretien toitures	-76,22	218 Imputation solde eau 2002	
14 Facture à recevoir	-1260,00			215 Dotation compte gestion	7200,00
15 Eau à recevoir				250 Provisions réservées générales	32240,83
16 Elec à recevoir				260 Affectation réserve	
17 Provision eau				261 Intervention réserve affectée	
18 Provision électricité				A reporter	58401,41
19 Charges exercice préc				Report	59111,17
20				Apport	-709,76
<u>21 Tfs ex suivant</u>	<u>-3933,20</u>			Solde	58401,41
<u>22 Frais AG - Boissons</u>				200 Réserve non affectée	-140888,83
<u>23 Assurance bâtiment</u>	<u>-4943,42</u>			2010 Réserve ascenseur	60000,00
<u>24 Tfs réserve fonds de roulement</u>		A charge de l'occupant	-21641,62	2020 Réserve peinture	50000,00
<u>25 RBT exceptionnel AGE</u>		<u>A charge du propriétaire</u>	<u>0,00</u>	2030 Réserve électricité	50000,00
<u>26 RBT Divers</u>	<u>-108,49</u>			2040 Réserve structure	
<u>30 Dotation réserve</u>	<u>0,00</u>			2050 Réserve extérieur	
A charge de l'occupant	-8753,13	Recettes	21641,62	2060 Réserve Toiture	40000,00
<u>A charge du propriétaire</u>	<u>-8985,11</u>	80 Transfert F roulement	21200,36	2070 Réserve Menuiserie	
		151 Intervention assurance		2080 Réserve Plomberie	
Recettes	17738,24	152 Recettes exercice		solde au 30/06/2024	58401,41
50 Provision FR				Compte Privé	
51 Récupération Provision 2012		160 Intérêts débiteurs	441,26	12 Consommation eau	-8975,40
52 Recettes exercice	574,59	190 Report exercice précédent		13 Consommation électrique	-429,32
53 Intervention		191 Apport réserve		70 Provision constituées	9404,72
60 Intérêts débiteurs				solde au 30/06/2024	0,00
70 Provision privé	-9404,72				
80 Provision travaux	-21200,36				
90 Intervention occupant					
91 Apport réserve	47768,73				
solde au 30/06/2024	0,00	solde au 30/06/2024	0,00		

Commentaires

Les avoirs de la copropriété Amarelle, au 30.06.2023, auprès de Belfius, s'établissaient comme suit:

Belfius - Compte à vue 068-2331128-51 (30/6/2023)	20201,70	soit un total de	70244,37 EUR
Belfius - Compte de dépôt 088-2202409-13 (30/6/2023)	50042,67		
Belfius - Compte terme 055-2408766-71 (30/06/2023)	0,00		

La ventilation par compte est la suivante au 30/06/2023:

Gestion	0,00		
Travaux et entretien	0,00	soit un total de	59111,17 EUR
Réserve	59111,17		
Privé	0,00		

La différence constatée de EUR 11133,20 s'explique par les postes de charges suivants en attente :

Factures à recevoir - en attente	7200,00		
Report Provision	3933,20	soit un total de	11133,20
		soit un total de	11133,20

Au cours de la période, les comptes ont connu les évolutions suivantes:

Gestion	17738,24		
Travaux et entretien	21641,62	soit un total de	95843,55 EUR
Recettes		Réserve	47058,97
		Privé	9404,72
Gestion	-17738,24		
Travaux et entretien	-21641,62	soit un total de	-96553,31 EUR
Dépenses		Réserve	-47768,73
		Privé	-9404,72

Soit un solde net de -709,76 EUR

Le solde net des opérations effectuées sur la période s'élève à -709,76 EUR.

La situation nette de la copropriété au 30.06.2024 s'élève à 58401,41 EUR, soit 59111,17 auquel a été rajouté le solde net des opérations de -709,76 EUR.

La ventilation par compte est la suivante au 30/06/2024:

Gestion	0,00		
Travaux et entretien	0	soit un total de	58401,41
Réserve	58401,41		
Privé	0,00		

Au 30.06.2024, les avoirs de la copropriété auprès de Belfius s'élevaient respectivement à :

Belfius - Compte à vue 068-2331128-51 (30/06/2024)	15033,32	soit un total de	66474,61
Belfius - Compte de dépôt 088-2202409-13 (30/06/2024)	51441,29		
Belfius - Compte terme 055-2408766-71 (30/06/2024)	0,00		

Les avoirs bancaires et fonds dont dispose la copropriété d'une part et les soldes des divers comptes, d'autre part, représentent respectivement:

58401,41 et **66474,61**

La Différence obtenue de -8073,20 Eur s'explique par les postes de charges suivants en attente :

Factures à recevoir - en attente	-4140,00		
Report Provision	-3933,20	soit un total de	-8073,20

Détail charges exercice 2023-2024

Nom: Van Begin
Lots : I4,g10,c2

Quotité : 464/10.000^{ème}
Quotité provisionnant : 10.000/10.000^{ème}

Consommation Eau

La copropriété a consommé 1828 m3 d'eau, représentant une charge de EUR 10238,39. Sur cette base est établi le décompte pour chaque lot, soit:

Lots	Quotité	Occupant	Index fin	Index départ	Consommé	Coût
I4	439	Dachelet	172	133	39,0	218,44
					0,0	0,00
					0,0	0,00
					0,0	0,00
					0,0	0,00
Total					39,00 M3	218,44 €

Consommation d'électricité

La copropriété a consommé 8384 Kw d'électricité, représentant une charge de EUR 2863,09. Sur cette base est établi le décompte pour chaque lot, soit:

Lots	Quotité	Occupant	Index fin	Index départ	Consommé	Coût
g10	23	Dachelet	1041	1036	5,0	1,71
c2	2	Dachelet			0,0	0,00
					0,0	0,00
					0,0	0,00
					0,0	0,00
Total					5,00 Kw	1,71 €

Décompte final des consommations privées d'eau et d'électricité

Sur la base des informations reçues et comptabilisées, la copropriété a supporté une charge globale de 10238,39 € au titre de consommation d'eau et de 2863,09 d'électricité. Ces dépenses donnent lieu à une affectation au titre de dépenses particulières.

Il en ressort que la **provision individuelle s'établit à 493,67 euros.**

Le total de la **consommation privée d'eau et d'électricité** tel que détaillé dans les tableaux ci-avant s'élève à **220,15 €, soit 218,44 € + 1,71 €.**

Le solde de la différence entre la consommation effective et la provision s'établit à -273,52 €, soit EUR **220,15 € - 493,67 €.**

Le montant de -273,52 € est repris dans votre décompte global.

Etat des paiements et de compte final de l'exercice 2022-2023.
Période du 1^{er} juillet 2022 au 30 juin 2023
Reprise des Appels jusqu'au 15 novembre 2023

Nom: Van Begin

Lots : I4,g10,c2

Quotité : 464/10.000^{ème}

	Date	Appel FR	Emménagement	Divers	Privé	Total
Solde 2022	01/07/22	1133,49				1133,49 €

	Date	Montant	Total		Date	Montant	Total
Report 2022	01/07/22	1133,49	1133,49 €				
				Paiements	06/09/22	-1133,49	
Appels 2022	15/08/22	464,00			15/11/22	-464,00	
	15/11/22	464,00			15/02/23	-464,00	
Appels 2023	15/02/23	464,00			15/05/23	-464,00	
	15/05/23	464,00	1856,00				
	15/08/23	464,00					
Non échu au 30/6	15/11/23	464,00	928,00				
		0,00					
		0,00					
		0,00					
		928,00	3712,00 €				
Emménagements							
			0,00 €	Commentaires			
Divers							
			0,00 €				
Récupération Provisions (en cas de vente)				Commentaires			
Occupation			0,00 €	Voir feuille suivante			-2525,49 €
Charges privées	Eau	Electricité		Commentaires			
Consommations	200,94	1,13			Total versé		-2525,49 €
Provisions	513,26	24,55	-335,74 €	Voir feuille suivante			
Total à payer			4509,75 €		Solde exercice		1984,26 €

Le montant de **1984,26 €** représente l'ensemble des appels de provisions à honorer d'ici la fin de la période précitée

Le montant non encore échu s'établit à -1856,00 € de sorte que votre solde actuel se monte à **128,26 €**.

Le montant de **128,26 €** est à verser, dès réception de la présente, au compte n° **BE75 0682 3311 2851 BIC GKCCBEBB + 068-2331128-51** de la Copropriété ACP Résidence Amarelle

F. Lemaire,
Syndic

Evolution des postes de comptes gestion et travaux entre le 1/7/2022 et le 30/06/2023
(les rubriques en caractères italiques et soulignés sont à charge exclusives des propriétaires)

Compte Gestion		Compte Travaux et entretien		Compte Réserve			
solde au 30/06/2022	0,00	solde au 30/06/2022	0,00	solde au 30/06/2022			64193,3
Dépenses	-22269,84	Dépenses	-19708,33	200 Réserves affectées et non			64193,3
1 Frais de gestion et consommables	0,00	100 Frais d'entretien	-7691,53	Utilisations			-251267,74
2 Frais de gestion, consommables	-1440,00	101 Ascenseurs	-6483,05	<i>200 Peinture commune</i>			
3 Frais bureau, imprimés	-1440,00	102 Contrôle ascenseurs	-795,86	<i>201 Peinture privée</i>			
4 Déplacement		103 Clés -serrures		<i>202 Affectation à gestion</i>			
5 Assurance gérance	-230,90	104 Vidange fosses septiques	-673,10	<i>203 Affectation à travaux</i>			
6 Téléphone ascenseurs	-620,63	105 Entretien jardin	-1064,80	<i>204 Affectation à privé</i>			
7 Frais de banque	-30,00	106 Entretien toitures	-975,20	<i>205 Avance à gestion</i>			-51267,74
8 Précompte mobilier		107 Entretien divers	-2006,50	<i>206 Prélèvement Affectation</i>			-200000,00
9 Rel publiques - fleurs		108 Extincteurs Provision		Dotations			246185,61
10 Consommation électricité	-3102,24	<i>109 Réparation dégâts-Provision</i>		210 Participation occupant			
11 Consommation eau	-8980,06	<i>130 Dotation réserve</i>		211 Intérêts débiteurs			
12 Tfs compte privé - récupération eau	8975,40			212 Retenus		7884,44	
13 Tfs compte privé - récupération élec	429,32			218 Imputation solde eau 2002			
14 Facture à recevoir	-7200,00	120 Entretien toitures	-18,29	215 Dotation compte gestion			1000,00
15 Eau à recevoir				250 Provisions réserves générales			37301,17
16 Elec à recevoir				260 Affectation réserve			200000,00
17 Provision eau				261 Intervention réserve affectée			
18 Provision électricité				A reporter			59111,17
19 Charges exercice préc					Report	Apport	Solde
20					64193,3	-5082,13	59111,17
<i>21 Tfs ex suivant</i>	<i>-3933,20</i>			200 Réserve non affectée	64193,3	-205082,13	-140888,83
<i>22 Frais AG - Boissons</i>		A charge de l'occupant	-19708,33	2010 Réserve ascenseur		60000,00	60000,00
<i>23 Assurance bâtiment</i>	<i>-4697,53</i>	<i>A charge du propriétaire</i>	<i>0,00</i>	2020 Réserve peinture		50000,00	50000,00
<i>24 Tfs réserve fonds de roulement</i>				2030 Réserve électricité		50000,00	50000,00
<i>25 RBT exceptionnel AGE</i>				2040 Réserve structure			
<i>26 RBT Divers</i>	<i>0,00</i>			2050 Réserve extérieur			
<i>30 Dotation réserve</i>	<i>0,00</i>			2060 Réserve Toiture		40000,00	40000,00
A charge de l'occupant	-13639,11	Recettes	19708,33	2070 Réserve Menuiserie			
<i>A charge du propriétaire</i>	<i>-8630,73</i>	80 Transfert F roulement	19593,18	2080 Réserve Plomberie			
Recettes	22269,84	151 Intervention assurance		solde au 30/06/2023			59111,17
50 Provision FR		152 Recettes exercice	54,19				
51 Récupération Provision 2012				Compte Privé			
52 Recettes exercice		160 Intérêts débiteurs	60,96	12 Consommation eau			-8975,40
53 Intervention		190 Report exercice précédent		13 Consommation électrique			-429,32
60 Intérêts débiteurs		191 Apport réserve		70 Provision constituées			9404,72
70 Provision privé	-9404,72			solde au 30/06/2023			0,00
80 Provision travaux	-19593,18						
90 Intervention occupant							
91 Apport réserve	51267,74						
solde au 30/06/2023	0,00	solde au 30/06/2023	0,00				

Commentaires

Les avoirs de la copropriété Amarelle, au 30.06.2022, auprès de Belfius, s'établissaient comme suit:

Belfius - Compte à vue 068-2331128-51 (30/6/2022)	24016,15	soit un total de	69016,15 EUR
Belfius - Compte de dépôt 088-2202309-13 (30/6/2022)	45000,00		
Belfius - Compte terme 055-2408766-71 (30/06/2022)	0,00		

La ventilation par compte est la suivante au 30/06/2022:		Gestion	0,00		
		Travaux et entretien	0,00	soit un total de	64193,3 EUR
		Réserve	64193,3		
		Privé	0,00		

La différence constatée de EUR 4822,85 s'explique par les postes de charges suivants en attente :

Factures à recevoir - en attente	2440,00				
Report Provision	2382,85	soit un total de	4822,85	soit un total de	4822,85

Au cours de la période, les comptes ont connu les évolutions suivantes:

	Gestion	22269,84			
	Travaux et entretien	19708,33	soit un total de	297568,50 EUR	
Recettes	Réserve	246185,61			
	Privé	9404,72			

	Gestion	-22269,84			
	Travaux et entretien	-19708,33	soit un total de	-302650,63 EUR	
Dépenses	Réserve	-251267,74			
	Privé	-9404,72			

Soit un solde net de -5082,13 EUR

Le solde net des opérations effectuées sur la période s'élève à -5082,13 EUR.

La situation nette de la copropriété au 30.06.2023 s'élève à 59111,17 EUR, soit 64193,3 auquel a été rajouté le solde net des opérations de -5082,13 EUR.

La ventilation par compte est la suivante au 30/06/2023:

	Gestion	0,00			
	Travaux et entretien	0	soit un total de	59111,17	
	Réserve	59111,17			
	Privé	0,00			

Au 30.06.2023, les avoirs de la copropriété auprès de Belfius s'élevaient respectivement à:

Belfius - Compte à vue 068-2331128-51 (30/06/2023)	20201,70	soit un total de	70244,37
Belfius - Compte de dépôt 088-2202309-13 (30/06/2023)	50042,67		
Belfius - Compte terme 055-2408766-71 (30/06/2023)	0,00		

Les avoirs bancaires et fonds dont dispose la copropriété d'une part et les soldes des divers comptes, d'autre part, représentent respectivement:

La Différence obtenue de	-11133,20	Eur	s'explique par les postes de charges suivants en attente :	59111,17	et	70244,37
--------------------------	-----------	-----	--	----------	----	----------

Factures à recevoir - en attente	-7200,00				
Report Provision	-3933,20	soit un total de	-11133,20		

Détail charges exercice 2022-2023

Nom: Van Begin
Lots : 14,g10,c2

Quotité : 464/10.000^{ème}
Quotité provisionnant : 10.000/10.000^{ème}

Consommation Eau

La copropriété a consommé 1642 m3 d'eau, représentant une charge de EUR 8990,06. Sur cette base est établi le décompte pour chaque lot, soit:

Lots	Quotité	Occupant	Index fin	Index départ	Consommé	Coût
14	439	Dachelet	133	96,3	36,7	200,94
					0,0	0,00
					0,0	0,00
					0,0	0,00
					0,0	0,00
Total					36,70 M3	200,94 €

Consommation d'électricité

La copropriété a consommé 8384 Kw d'électricité, représentant une charge de EUR 2863,09. Sur cette base est établi le décompte pour chaque lot, soit:

Lots	Quotité	Occupant	Index fin	Index départ	Consommé	Coût
g10	23	Dachelet	1036	1032,7	3,3	1,13
c2	2	Dachelet			0,0	0,00
					0,0	0,00
					0,0	0,00
					0,0	0,00
Total					3,30 Kw	1,13 €

Décompte final des consommations privées d'eau et d'électricité

La copropriété a supporté une charge globale de 9404,72 € au titre de consommation privée d'eau et d'électricité. Cette dépense a été intégralement provisionnée par chacun des copropriétaires suivant la clé de répartition selon les quotités individuelles rapportée à la jouissance du bien au cours de l'exercice.

En conséquence, la **provision individuelle s'établit à 537,81 €**, obtenu comme suit :

$$9404,72 \text{ €} \times (464 / 10000^{\text{ème}} / 9.983 / 10000^{\text{ème}})$$

(charge globale de consommation privée d'eau et d'électricité) X (quotité individuelle / Quotité globale de la copropriété)

Le total de la **consommation privée d'eau et d'électricité** tel que détaillé dans les tableaux ci-avant s'élève à **202,07 €**, soit **200,94 € + 1,13 €**.

Le solde de la différence entre la consommation effective et la provision s'établit à -335,74 €, soit EUR **202,07 € - 537,81 €**.

Le montant de -335,74 € est repris dans votre décompte global.

Etat des paiements et décompte final de l'exercice 2021-2022.

Période du 1^{er} juillet 2021 au 30 juin 2022

Reprise des Appels jusqu'au 15 novembre 2022

Nom: Van Begin

Lots : I4,g10,c2

Quotité : 464/10.000^{ème}

	Date	Appel FR	Emménagement	Divers	Privé	Total
Solde 2021	01/07/21	-60,26				-60,26 €

	Date	Montant	Total		Date	Montant	Total
Report 2021	01/07/21	-60,26	-60,26 €	Paiements	12/08/21	-404,00	
Appels 2021	15/08/21	464,00					
	15/11/21	464,00					
Appels 2022	15/02/22	464,00					
	15/05/22	464,00	1856,00				
	15/08/22	464,00					
Non échu au 30/6	15/11/22	464,00	928,00				
		0,00					
		0,00					
		0,00					
		928,00	3712,00 €				
Emménagements			0,00 €	Commentaires			
Divers			0,00 €				
Récupération Provisions (en cas de vente)				Commentaires			
Occupation			0,00 €	Voir feuille suivante			-404,00 €
Charges privées	Eau	Electricité		Commentaires			
Consommations	189,33	2,36		Total versé			-404,00 €
Provisions	434,84	15,10	-258,25 €	Voir feuille suivante			
Total à payer			3393,49 €	Solde exercice			2989,49 €

Le montant de **2989,49 €** représente l'ensemble des appels de provisions à honorer d'ici la fin de la période précitée

Le montant non encore échu s'établit à -1856,00 € de sorte que votre solde actuel se monte à **1133,49 €**.

Le montant de **1133,49 € est à verser, dès réception de la présente, au compte n° BE75 0682 3311 2851 BIC GKCCBEBB + 068-2331128-51 de la Copropriété ACP Résidence Amarelle**

**F. Lemaire,
Syndic**

Détail charges exercice 2021-2022

Nom: Van Begin
Lots : I4,g10,c2

Quotité : 464/10.000^{ème}
Quotité provisionnant : 10.000/10.000^{ème}

Consommation Eau

La copropriété a consommé 1805 m3 d'eau, représentant une charge de EUR 9736,03. Sur cette base est établi le décompte pour chaque lot, soit:

Lots	Quotité	Occupant	Index fin	Index départ	Consommé	Coût
I4	439	Dachelet	96,3	61,2	35,1	189,33
					0,0	0,00
					0,0	0,00
					0,0	0,00
					0,0	0,00
Total					35,10 M3	189,33 €

Consommation d'électricité

La copropriété a consommé 10340 Kw d'électricité, représentant une charge de EUR 2802,01. Sur cette base est établi le décompte pour chaque lot, soit:

Lots	Quotité	Occupant	Index fin	Index départ	Consommé	Coût
g10	23	Dachelet	1032,7	1024	8,7	2,36
c2	2	Dachelet			0,0	0,00
					0,0	0,00
					0,0	0,00
					0,0	0,00
Total					8,70 Kw	2,36 €

Décompte final des consommations privées d'eau et d'électricité

La copropriété a supporté une charge globale de 7499,55 € au titre de consommation privée d'eau et d'électricité. Cette dépense a été intégralement provisionnée par chacun des copropriétaires suivant la clé de répartition selon les quotités individuelles rapportée à la jouissance du bien au cours de l'exercice.

En conséquence, la **provision individuelle s'établit à 449,94 €**, obtenu comme suit :

$$7499,55 \text{ €} \times (464 / 10000^{\text{ème}} / 9.983 / 10000^{\text{ème}})$$

(charge globale de consommation privée d'eau et d'électricité) X (quotité individuelle / Quotité globale de la copropriété)

Le total de la **consommation privée d'eau et d'électricité** tel que détaillé dans les tableaux ci-avant s'élève à **191,69 €**, soit **189,33 € + 2,36 €**.

Le solde de la différence entre la consommation effective et la provision s'établit à -258,25 €, soit EUR **191,69 € - 449,94 €**.

Le montant de -258,25 € est repris dans votre décompte global.

Evolution des postes de comptes gestion et travaux entre le 1/7/2020 et le 30/06/2021
(les rubriques en caractères italiques et soulignées sont à charge exclusives des propriétaires)

Compte Gestion	
solde au 30/06/2020	0,00
Dépenses	-17798,37
1 Frais de gestion et consommables	0,00
2 Frais de gestion, consommables	-1440,00
3 Frais bureau, imprimés	-1440,00
4 Déplacement	
5 Assurance gérance	-451,62
6 Téléphone ascenseurs	-872,53
7 Frais de banque	
8 Précompte mobilier	
9 Rel publiques - fleurs	
10 Consommation électricité	-2778,66
11 Consommation eau	-11531,11
12 Tfs compte privé - récupération eau	8944,13
13 Tfs compte privé - récupération élec	277,34
14 Facture à recevoir	-3000,00
15 Eau à recevoir	
16 Elec à recevoir	
17 Provision eau	
18 Provision électricité	
19 Charges exercice préc	
20	
21	<i>Tfs ex suivant</i> -1544,19
22	<i>Frais AG - Boissons</i>
23	<i>Assurance bâtiment</i> -3961,73
24	<i>Tfs réserve fonds de roulement</i>
25	<i>RBT exceptionnel AGE</i>
26	<i>RBT Divers</i> 0,00
30	<i>Dotation réserve</i> 0,00
A charge de l'occupant	-12292,45
<i>A charge du propriétaire</i>	<i>-5505,92</i>
Recettes	17798,37
50 Provision FR	
51 Récupération Provision 2012	
52 Recettes exercice	
53 Intervention	
60 Intérêts débiteurs	
70 Provision privé	-9221,47
80 Provision travaux	-14133,36
90 Intervention occupant	
91 Apport réserve	41153,20
solde au 30/06/2021	0,00

Compte Travaux et entretien	
solde au 30/06/2020	0,00
Dépenses	-14133,36
100 Frais d'entretien	-5673,13
101 Ascenseurs	-3475,93
102 Contrôle ascenseurs	-571,68
103 Clés -serrures	-490,78
104 Vidange fosses septiques	
105 Entretien jardin	-1064,80
106 Entretien toitures	-400,68
107 Entretien divers	-1284,72
108 Extincteurs Provision	-1171,64
109	<i>Réparation dégâts-Provision</i>
130	<i>Dotation réserve</i>
A charge de l'occupant	-14133,36
<i>A charge du propriétaire</i>	<i>0,00</i>
Recettes	14133,36
80 Transfert F roulement	14133,36
151 Intervention assurance	
152 Recettes exercice	
160 Intérêts débiteurs	
190 Report exercice précédent	
191 Apport réserve	
solde au 30/06/2021	0,00

Compte Réserve	
solde au 30/06/2020	14569,5
200 Réserve non affectée	14569,5
Utilisations	-41153,20
200	<i>Peinture commune</i>
201	<i>Peinture privée</i>
202	<i>Affectation à gestion</i>
203	<i>Affectation à travaux</i>
204	<i>Affectation à privé</i>
205	<i>Avance à gestion -41153,20</i>
Dotations	80984,30
210 Participation occupant	
211 Intérêts débiteurs	
212 Retenues	4470,18
218 Imputation solde eau 2002	
215 Dotation compte gestion	3000,00
250 Provisions réservées générales	73514,12
A reporter	54400,60
200 Réserve non affectée	54400,60
solde au 30/06/2021	54400,60
Compte Privé	
12 Consommation eau	-8944,13
13 Consommation électrique	-277,34
70 Provision constituées	9221,47
solde au 30/06/2021	0,00

Commentaires

Les avoirs de la copropriété Amarelle, au 30.06.2020, auprès de Belfius, s'établissaient comme suit:

Belfius - Compte à vue 068-2331128-51 (30/6/2020)	4797,26	
Belfius - Compte de dépôt 088-2202209-13 (30/6/2020)	16290,04	
Belfius - Compte terme 055-2408766-71 (30/6/2020)	0,00	
		soit un total de 21087,30 EUR

La ventilation par compte est la suivante au 30/06/2020:	Gestion	0,00	
	Travaux et entretien	0,00	
	Réserve	14569,5	
	Privé	0,00	
			soit un total de 14569,5 EUR

La différence constatée de EUR 6517,80 s'explique par les postes de charges suivants en attente :

Factures à recevoir - en attente		
Report Provision	3517,80	
		soit un total de 3517,80

Au cours de la période, les comptes ont connu les évolutions suivantes:

	Gestion	17798,37	
	Travaux et entretien	14133,36	
Recettes	Réserve	80984,30	
	Privé	9221,47	
			soit un total de 122137,50 EUR
	Gestion	-17798,37	
Dépenses	Travaux et entretien	-14133,36	
	Réserve	-41153,20	
	Privé	-9221,47	
			soit un total de -82306,40 EUR

Soit un solde net de 39831,10 EUR

Le solde net des opérations effectuées sur la période s'élève à 39831,10 EUR.

La situation nette de la copropriété au 30.06.2021 s'élève à 54400,6 EUR, soit 14569,5 auquel a été rajouté le solde net des opérations de 39831,10 EUR.

La ventilation par compte est la suivante au 30/06/2021:	Gestion	0,00	
	Travaux et entretien	0	
	Réserve	54400,60	
	Privé	0,00	
			soit un total de 54400,60

Au 30.06.2021, les avoirs de la copropriété auprès de Belfius s'élevaient respectivement à:

Belfius - Compte à vue 068-2331128-51 (30/06/2021)	21824,79	
Belfius - Compte de dépôt 088-2202209-13 (30/06/2021)	40000,00	
Belfius - Compte terme 055-2408766-71 (30/06/2021)	0,00	
		soit un total de 61824,79

Les avoirs bancaires et fonds dont dispose la copropriété d'une part et les soldes des divers comptes, d'autre part, représentent respectivement: **54400,6** et **61824,79**

La Différence obtenue de -7424,19 Eur s'explique par les postes de charges suivants en attente :

Factures à recevoir - en attente	-5880,00	
Report Provision	-1544,19	
		soit un total de -7424,19

Nom: Van Breda		Lots: 8/8		Emménagements		17000	
Appels 2021		15/05/21		15/11/21		17000	
	15/05/21	928,00	3712,00				
Non échu au 30/6	15/11/21	464,00	928,00				
		0,00					
		0,00					
		0,00					
		928,00					
							5568,00 €
Emménagements							
							0,00 €
							Commentaires
Divers							
							0,00 €
Récupération Provisions (en cas de vente)							Commentaires
Occupation							
							0,00 €
							Voir feuille suivante
Charges privées							Commentaires
Consommations	Eau	329,31	39,03				
Provisions	Electricité	415,71	12,89				
							-60,26 €
							Voir feuille suivante
Total à payer							
							5283,46 €
							Solde exercice
							1795,74 €

Le montant de **1795,74 €** représente l'ensemble des appels de provisions à honorer d'ici la fin de la période précitée

Le montant non encore échu s'établit à -1856,00 € de sorte que votre solde actuel se monte à **-60,26 €**.

Le montant de **-60,26 €**, à défaut de vous être reversé sur votre compte n°001-0001115-27/001-1718908-47 dans le mois, est à valoir sur les paiements de vos provisions futures.

F. Lemaire,
Syndic

Etat des paiements et décompte final de l'exercice 2020-2021.

Période du 1^{er} juillet 2020 au 30 juin 2021

Reprise des Appels jusqu'au 15 novembre 2021

Nom: Van Begin

Lots : I4,g10,c2

Quotité : 464/10.000^{ème}

	Date	Appel FR	Emménagement	Divers	Privé	Total
Solde 2020	01/07/20	-224,28				-224,28 €

	Date	Montant	Total		Date	Montant	Total
Report 2020	01/07/20	-224,28	-224,28 €				
				Paiements	17/08/20	-703,72	
					16/11/20	-928,00	
Appels 2020	15/08/20	928,00			15/02/21	-928,00	
	15/11/20	928,00			17/05/21	-928,00	
Appels 2021	15/02/21	928,00					
	15/05/21	928,00	3712,00				
	15/08/21	464,00					
Non échu au 30/6	15/11/21	464,00	928,00				
		0,00					
		0,00					
		0,00					
		928,00	5568,00 €				
Emménagements							
			0,00 €	Commentaires			
Divers							
			0,00 €				
Récupération Provisions (en cas de vente)				Commentaires			
Occupation							-3487,72 €
			0,00 €	Voir feuille suivante			
Charges privées	Eau	Electricité		Commentaires			
Consommations	329,31	39,03			Total versé		-3487,72 €
Provisions	415,71	12,89	-60,26 €	Voir feuille suivante			
Total à payer			5283,46 €		Solde exercice		1795,74 €

Le montant de **1795,74 €** représente l'ensemble des appels de provisions à honorer d'ici la fin de la période précitée

Le montant non encore échu s'établit à -1856,00 € de sorte que votre solde actuel se monte à **-60,26 €**.

Le montant de **-60,26 €**, à défaut de vous être reversé sur votre compte n°001-0001115-27/001-1718908-47 dans le mois, est à valoir sur les paiements de vos provisions futures.

F. Lemaire,
Syndic

Détail charges exercice 2020-2021

Nom: Van Begin
Lots : I4,g10,c2

Quotité : 464/10.000^{ème}
Quotité provisionnant : 10.000/10.000^{ème}

Consommation Eau

La copropriété a consommé 2143 m3 d'eau, représentant une charge de EUR 11531,11. Sur cette base est établi le décompte pour chaque lot, soit:

Lots	Quotité	Occupant	Index fin	Index départ	Consommé	Coût
I4	439	Dachelet	61,2	0	61,2	329,31
					0,0	0,00
					0,0	0,00
					0,0	0,00
					0,0	0,00
Total					61,20 M3	329,31 €

Consommation d'électricité

La copropriété a consommé 10340 Kw d'électricité, représentant une charge de EUR 2802,01. Sur cette base est établi le décompte pour chaque lot, soit:

Lots	Quotité	Occupant	Index fin	Index départ	Consommé	Coût
g10	23	Dachelet	1024	880	144,0	39,03
c2	2	Dachelet			0,0	0,00
					0,0	0,00
					0,0	0,00
					0,0	0,00
Total					144,00 Kw	39,03 €

Décompte final des consommations privées d'eau et d'électricité

La copropriété a supporté une charge globale de 9221,43 € au titre de consommation privée d'eau et d'électricité. Cette dépense a été intégralement provisionnée par chacun des copropriétaires suivant la clé de répartition selon les quotités individuelles rapportée à la jouissance du bien au cours de l'exercice.

En conséquence, la **provision individuelle s'établit à 428,60 €**, obtenu comme suit :

$$9221,43 \text{ €} \times (464 / 10000^{\text{ème}} / 9.983 / 10000^{\text{ème}})$$

(charge globale de consommation privée d'eau et d'électricité) X (quotité individuelle / Quotité globale de la copropriété)

Le total de la **consommation privée d'eau et d'électricité** tel que détaillé dans les tableaux ci-avant s'élève à **368,34 €**, soit **329,31 € + 39,03 €**.

Le solde de la différence entre la consommation effective et la provision s'établit à -60,26 €, soit EUR **368,34 € - 428,60 €**.

Le montant de -60,26 € est repris dans votre décompte global.